# L'aquilon

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication – enregistrement nº10338 | C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4 | Volume 35 numéro 26, 10 juillet 2020


# Déjeuner sur l'herbe

*Mercredi 8 juillet, la mairesse de Yellowknife, Rebecca Alty, a donné la parole aux francophones. Au programme, questions sur les règles de santé publique, sur la vie communautaire, sur l'avenir de la ville... Des sessions similaires en anglais sont répétées tous les mardis d'été. (Crédit photo : Cécile Antoine-Meyzonnade)*

Admissions scolaires

# Le ministre Simpson ouvert au modèle yukonais

**«Je ne souhaite plus avoir le dernier mot [sur l'admission des élèves francophones].»**
**— R. J. Simpson, ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation des TNO**

***Batiste Foisy***

En abrogeant la directive ministérielle sur l'inscription des élèves aux programmes d'enseignement en français langue première, l'intention du ministère de l'Éducation est de mettre en place un système moins contraignant en phase avec les requêtes de la Commission scolaire francophone des TNO (CSFTNO). La création d'une catégorie d'admission «francophile» et la mise en place d'un système d'inscription à la yukonaise donnant plus d'autorité aux écoles dans les admissions sont toutes les deux envisagées.

C'est ce que laisse entendre le ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, R. J. Simpson, dans un entretien accordé à Radio Taïga, le 3 juillet. «Je ne souhaite plus avoir le dernier mot», lance-t-il, en référence à la directive ministérielle récemment mise au rancart selon laquelle l'autorisation (ou le refus) des admissions d'élèves non-ayants droits doit être entérinée par le ministre.

Cette façon de faire, unique au pays, a fait l'objet de critiques. On reproche au processus sa lenteur et la rigidité avec laquelle les critères d'admission sont appliqués. Dans le passé, des élèves dont l'inscription au programme français était soutenue par la commission scolaire francophone se sont vus refuser l'admission ministérielle. Des procédures en révision judiciaire ont été intentées. Six d'entre elles étaient encore entendues en audiences virtuelles de la Cour en juin. En février, le ministre Simpson révélait que le GTNO avait engagé plus de 200 000 $ en procédures judiciaires liées à la directive depuis son adoption en 2016.

En 2019, la Cour suprême des TNO avait ordonné la reprise du processus pour l'admission d'un élève hors critère. Le juge indiquait que la ministre de l'époque — l'actuelle première ministre Caroline Cochrane — n'avait pas sérieusement envisagé d'employer sa « discrétion ministérielle» pour permettre l'inscription.

«Je ne pense pas que ce genre de question — quel enfant peut aller à quelle école? — doive aboutir sur le bureau du ministre, commente R. J. Simpson. Et c'est pour cette raison que nous allons passer d'une directive ministérielle à un règlement [de la Loi sur l'éducation]. Il n'y aura plus de discrétion ministérielle. Nous souhaitons que les gens soient fixés quant aux règles en place. Je suis heureux de paver la voie à des modèles plus près de ce qui se fait ailleurs au pays.»

**Modèle yukonais**

Parmi ces autres modèles, celui du Yukon retient l'attention. Le président de la CSFTNO, Simon Cloutier, le considère comme un compromis acceptable : «C'est beaucoup plus simple, beaucoup plus rapide et, nous, c'est quelque chose comme [le modèle yukonais] qu'on souhaite avoir.»

«C'est clair que, au niveau des admissions, le Yukon a fait des pas de géant par rapport à ce qu'il y avait avant, ajoute-t-il, et c'est quelque chose comme ça qu'on viserait.»

Depuis 2017, au Yukon les admissions sont la prérogative de la Commission scolaire francophone qui doit s'en tenir à une série de critères établis par le ministère. Le nombre d'élèves non-ayants droit ne doit notamment pas dépasser un seuil fixé à 5 % de la population scolaire. La décision est prise par un comité d'admission formé

#Écolefranco

Suite en page 3

Antiracismes

**Marche jusqu'au sommet**

Page 3

Industrie minière

**La Chine achète l'or du Nunavut**

Page 11

# Éditorial

*Batiste Foisy*

# Prudence!

Il est encourageant de constater l'ouverture du ministre de l'Éducation dans l'épineux dossier des admissions scolaires. R. J. Simpson semble déterminé à mettre fin aux querelles byzantines qui opposent son ministère à la Commission scolaire francophone des TNO.

Depuis trop longtemps, l'attitude inflexible de ses prédécesseurs dans ce dossier donnait l'impression que le gouvernement territorial cherchait activement à limiter l'accès des Ténois aux programmes d'éducation en français langue première et, par le fait même, l'épanouissement de la communauté francophone. L'argument selon lequel ce serait pour assurer la qualité de l'éducation en français qu'on refusait obstinément l'inscription d'élèves pourtant parfaitement adaptés au cadre scolaire francophone transpirait la mauvaise foi.

Ce coup-ci, le ministre se dit d'emblée d'accord avec les deux principales requêtes de la CSFTNO : la création d'une catégorie d'admission pour les francophiles et l'administration des inscriptions par la commission scolaire. C'est de bon augure.

Il serait cependant naïf d'abaisser trop tôt sa garde. Dans le passé, les branches d'olivier tendues du GTNO se sont souvent transformées en cobras prêts à mordre. Cette fois, on veut créer un nouveau règlement sur les admissions au terme de consultations qui s'annoncent expéditives. Il est à prévoir que la définition de « francophile » du gouvernement soit plus stricte que celle envisagée par la CSFTNO.

En annonçant l'abrogation de la directive ministérielle, le gouvernement a promis que le nouveau règlement ne serait pas « plus contraignant » que ce qui est présentement en place. Il est nécessaire qu'il le soit moins!

Si, au final, la CSFTNO se retrouvait administratrice d'un règlement qui l'empêche toujours d'accueillir ceux qui feront croitre la communauté, ce ne serait pas une avancée. Il faudra être ferme pour éviter ce piège.

Soyons confiants, mais demeurons prudents.

L'aquilon

www.aquilon.nt.ca
direction.aquilon@northwestel.net
C.P. 456, Yellowknife,
NT, X1A 2N4
(867) 766 - 5172

Directeur : Maxence Jaillet
Rédacteur-en-chef : Batiste Foisy
Correction : Anne-Dominique Roy
Maquette : Patrick Bazinet
Journalistes : Cécile Antoine-Meyzonnade, Thomas Ethier, Nelly Guidici Nicolas Servel

Journal hebdomadaire publié le vendredi depuis 1986, *L'Aquilon* est la propriété des Éditions franco-ténoises/*L'Aquilon* subventionnées par Patrimoine canadien. Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur·e et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur·e. La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre de l'Association de la presse francophone (APF) et applique la graphie rectifiée. N° ISSN 0834-1443

APF Association de la presse francophone | FIER MEMBRE

Abonnement annuel Version papier 35 $
Abonnement annuel Version PDF 30 $
Représentation commerciale nationale :
Lignes Agates Marketing 1-866-411-7486

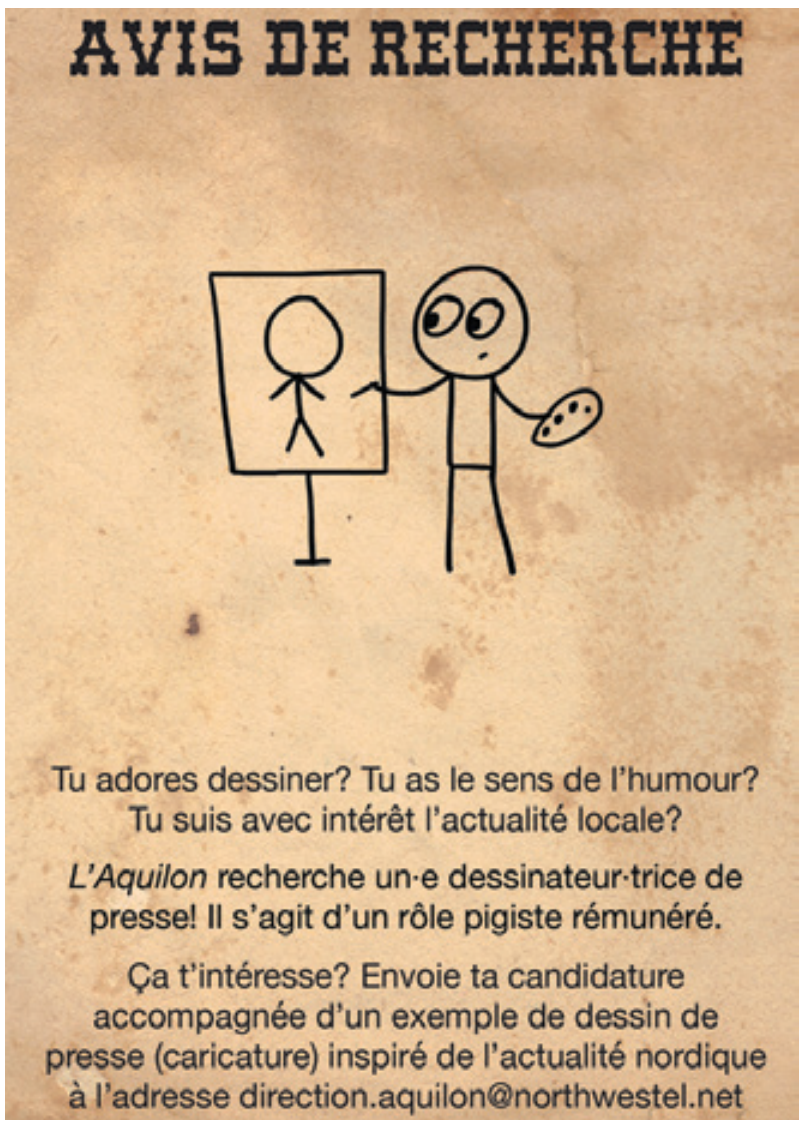

## *Au-delà*

Pensez-vous à l'univers?
Aux milliers de galaxies?
Un ciel plus profond que la mer
et des étoiles comme une dynastie.

Des fois je vois l'infini
et je ferme les yeux.
Grâce à mon insomnie,
je remercie mes aïeux.

Nous prenons la lumière pour acquis,
remercions le soleil et les profondeurs,
qui nous envoient le paradis
et une vie sans noirceur ou peur.

Je ne peux pas écouter ma vie,
qui passe dans un moment
et me chante de la philosophie
en tourbillonnant.

Dans mes mains je tiens le monde
et le feu brûle ma peau,
mais la fumée est une catacombe
et là, il ne fait pas si chaud.

*Séréna Jenna*

# LA COLONNE

**Financements aux résidents et aux entreprises**

Le GTNO a annoncé la prolongation de certaines mesures d'aide économique mises en place dans le contexte de la pandémie. Originellement, elles devaient prendre fin le 30 juin 2020, et sont désormais reconduites jusqu'au 30 septembre prochain. Le financement supplémentaire de 5,751 millions de dollars viendra en aide aux résidents et entreprises des TNO. Parmi les initiatives de financement, certaines visent à soutenir les services agréés de garde de jeunes enfants, mais également, à maintenir l'exemption de certains droits pour les résidents et les entreprises. L'ensemble des différentes mesures sont à retrouver sur le site du gouvernement.

**Vols entre Hay River et Yellowknife**

La compagnie aérienne Air Tindi propose des vols entre Hay River et Yellowknife à partir du 13 juillet. Deux trajets sont organisés par jour, du lundi au vendredi, dans les deux sens : 7 h 30 et 17 h depuis Yellowknife, 8 h 30 et 18 h, depuis Hay River. Les prix sont respectivement de 159,50 $ et de 149 $. Départs et arrivées à Yellowknife se font au Terminal Air Tindi, situé au 103 Berry Street à l'aéroport.

**Vidéoclip pour Craig Cardiff**

En partenariat avec la Commission des films des TNO, TrueNorth Records et l'artiste Craig Cardiff, l'organisme Western Arctic Moving Pictures (WAMP) propose un concours de vidéos autour de Yellowknife (Great Yellowknife Music Video Competition). Cinéastes individuels ou équipes de cinéastes auront du vendredi 10 juillet à 17 h au dimanche 12 juillet à 17 h (48 heures) pour tourner et monter un vidéoclip destiné au nouveau morceau du musicien Craig Cardiff. Les prix décernés s'élèvent à 500 $ pour la troisième place, 1000 $ pour la seconde et 2000 $ pour le(s) grand(s) gagnant(s). Cet évènement est gratuit. Pour s'inscrire, rendez-vous sur le site internet de WAMP avant le 9 juillet à 17 heures ou envoyez un courriel à courtney@wamp.ca.

**Concours de jardin en fleurs de Hay River**

Du 19 au 26 juillet, les jardins de Hay River seront inspectés par des juges en herbe pendant le concours annuel. Vous avez jusqu'au 18 juillet pour vous inscrire sur leur page internet ou en envoyant un courriel au courriel hryardsinbloom@outlook.com. Trois catégories sont prévues : jardiniers amateurs, jardiniers experts et créations communautaires (pour les commerces et entreprises).

**Sondage sur l'économie francophone au Canada**

Le Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE) a dévoilé les résultats d'un sondage mettant en relief l'opinion des francophones en situation minoritaire et acadienne au Canada. Les constats témoignent de l'importance d'une intervention en faveur du développement économique francophone, notamment dans le contexte de la COVID-19. Parmi les résultats de sondage, 92 % des francophones considèrent que les commerces et les services francophones sont importants pour la survie du français et 89 % des répondants se disent attachés à ceux-ci. Également, 76 % des francophones considèrent que les gouvernements doivent en faire davantage pour le développement économique des communautés francophones en situation minoritaire et acadienne au Canada.

**Collaboratrice et collaborateurs de cette semaine :**

Oscar Aguirre
Séréna Jenna
Denis Lord

#Écolefranco
Suite de la une

de la direction générale de la commission scolaire, des directions d'école et d'un membre du personnel enseignant. Le comité doit faire rapport au ministère de l'Éducation.

Le ministre Simpson soutient aussi l'esprit du modèle yukonais. « Tout à fait, dit-il. On parle du modèle yukonais depuis quelques années. À plusieurs égards, [les TNO] sont très semblables [au Yukon] et je pense que ce à quoi nous aboutirons sera un modèle que je ne qualifierai pas de "meilleur", mais qui correpondera aux besoins des TNO. Mais, oui, nous regardons effectivement ce qui se fait au Yukon. »

À l'instar de M. Cloutier, le ministre convient que des ajustements qui correspondent à la spécificité ténoise devront être aménagés. Le système scolaire du Yukon est, en effet, passablement différent de celui des TNO. La Commission scolaire francophone y est la seule du territoire, alors que les écoles des programmes de langue anglaise sont administrées directement par le ministère de l'Éducation. La Commission scolaire francophone du Yukon n'a obtenu la pleine gestion de ses établissements qu'en avril 2020.

**Francophiles**

Autre modification à prévoir, la création d'une quatrième catégorie de non-ayants droit admissibles.

« Nous avons suggéré une catégorie "francophile", annonce le ministre. Dans les prochaines semaines, au gré des consultations, nous définirons plus exactement ce que cela signifie. »

À l'heure actuelle, en plus des élèves correspondant à la définition d'« ayant droit» selon la Charte canadienne des droits et liberté — essentiellement, les élèves Canadiens dont l'un des parents ou le frère ou la sœur ont étudié en français au Canada — on permet aussi l'admission de trois catégories de non-ayants droit : les immigrants francophones ou ceux dont la première langue officielle comprise est le français; les nouveaux arrivants allophones qui souhaitent s'intégrer à la société canadienne en français; et les Canadiens dont les aïeux étaient francophones, mais dont les descendants ont perdu l'usage de la langue. Les non-francophones nés au pays qui démontrent une connaissance et un engagement envers la langue française, dits « francophiles », ne sont pas admissibles.

Là aussi, le gouvernement rejoint la position de la commission scolaire. Simon Cloutier juge nécessaire l'ajout d'une telle catégorie. « Le but ce n'est pas d'ouvrir les portes à n'importe qui, commente-t-il. À la commission scolaire, nous prenons très au sérieux la qualité du français qui est enseigné à nos élèves. Mais il y a quand même des cas particuliers, et les francophiles étaient une catégorie oubliée jusqu'à présent. Il y a des familles qui démontrent clairement, hors de tout doute, qu'elles ont la capacité, tant au niveau parental qu'à celui des enfants, de fréquenter l'école de français langue première. Ils sont déjà impliqués dans la communauté francophone, leur place est là. »

**Consultations**

Si le calendrier reste à déterminer, l'intention du gouvernement est d'enclencher rapidement les consultations en vue de la rédaction du nouveau règlement. Les délais impartis sont ambitieux : le ministre Simpson espère que le règlement sera prêt pour la mi-aout et appliqué dès la rentrée scolaire 2020.

« Nous avons envoyé une lettre d'intention à tous les intervenants scolaires, détaille le ministre. C'est la procédure normale lorsqu'il est question de modifier la règlementation. Nous nous attendons à obtenir des rétroactions sur ce que nous proposons. Lorsque nous aurons cela en main, on s'attèlera à étoffer ce en quoi constituera le nouveau règlement et, dans ce cadre, nous solliciterons les intervenants scolaires à quelques reprises. »

« J'ai pu discuter avec Simon [Cloutier] à quelques reprises, poursuit-il, et je m'attends à lui parler encore plusieurs fois tout au long du processus. »

Il est également question de soumettre un sondage destiné aux parents. Celui-ci sera vraisemblablement disponible en ligne au courant de l'été.

Ultimement, le ministre de l'Éducation se veut conciliant et espère trouver un compromis satisfaisant : « Nous devons réaliser cet exercice en partenariat. Je ne souhaite pas d'un règlement imposé par le gouvernement aux écoles. Je veux que ce soit le fruit d'un partenariat mis en place dans un esprit de coopération. Au final, nous souhaitons tous la même chose : une éducation de qualité pour nos jeunes. »

Antiracismes

# Marche jusqu'au sommet

**Après la manifestation du 4 juillet contre les racismes, une pétition a été lancée afin d'organiser une grande rencontre contre les discriminations aux TNO.**

***Cécile Antoine-Meyzonnade***

« C'était fantastique et on ne doit pas s'arrêter là ! » Daniella Boronka, infirmière venue de l'Ontario, est l'une des deux organisatrices, avec Vigne Sridharan, de la marche contre les racismes à Hay River, qui s'est tenue le samedi 4 juillet.

Selon leur décompte, une centaine de personnes s'est réunie ce jour-là. Dans la continuité des manifestations *Black Lives Matters* s'exportant d'un bout à l'autre du monde, la ville du Slave Sud est la quatrième municipalité des Territoires du Nord-Ouest à défiler dans les rues, après Inuvik, Fort Smith et Yellowknife.

La recrudescence de ces mobilisations internationales a débuté après la mort de George Floyd à Minneapolis, un homme noir tué par un policier à la suite d'une interpellation le 25 mai dernier. Cependant, le mouvement, ainsi que le mot-clic #BlackLivesMatter, remonte à 2013, au décès du jeune Afro-Américain Trayvon Martin, abattu par un garde de sécurité.

« Je ne suis pas à Hay River depuis très longtemps, mais il me semble qu'il n'y a jamais eu un tel évènement contre les racismes donc, voir toutes les communautés ensemble, c'est vraiment quelque chose », se réjouit Daniella Boronka.

*Une centaine de personnes était présente pour la marche antiraciste à Hay River, le samedi 4 juillet. (Courtoisie Daniella Boronka)*

**Représentation globale**

« Nous ressentions un réel besoin de le faire ici aussi parce que le racisme y est présent autant qu'ailleurs, continue-t-elle. Nous ne vivons pas dans une bulle. »

Outre l'appui aux communautés noires, les organisatrices ont éprouvé l'obligation de préciser que la marche intégrait également les Autochtones et toutes les autres ethnies discriminées.

« Aux TNO, le racisme est davantage porté sur les Autochtones, donc il est très important de les inclure dans l'équation », détaille Daniella Boronka.

Pour cette dernière, rappeler l'histoire de la colonisation est un point très important. « Nous n'en parlons pas assez, il fallait le mettre en avant parce qu'il y a des réserves à Hay River. »

Quelques jours avant cette action, le Comité permanent des responsabilisations et de supervision, un comité de l'Assemblée législative des TNO, a reconnu l'existence d'un racisme systémique « dans l'ensemble de notre société ». Dans le communiqué, la présidente du Comité permanent des opérations gouvernementales, Frieda Martselos, raconte avoir vu « de [ses] propres yeux les mauvais traitements infligés aux Autochtones et aux personnes de couleur par la GRC, les tribunaux et le système correctionnel. Il est inacceptable que les membres du personnel autochtones des établissements correctionnels ne disposent pas d'un mécanisme neutre pour présenter leurs griefs. »

**Prochaine étape**

« Après cette action, nous [avec Vigne Sridharan] avons lancé une pétition demandant à la Commission des droits humains des TNO d'organiser un sommet à Hay River pour lutter contre le racisme systémique », explique Daniella Boronka.

L'idée de ce « sommet » est d'appeler tous les députés de l'Assemblée législative des TNO, les conseillers municipaux et les leadeurs de différents secteurs (justice, santé, éducation) à intervenir.

Différentes actions leur sont proposées telles que « collaborer à la création [...] de services antiracistes, antidiscriminatoires et antioppressifs ». Les organismes cités sont également invités à « reconnaitre leurs lacunes [...] qui perpétuent les inégalités » et à éradiquer les obstacles qui nuisent aux personnes noires, autochtones et aux diverses ethnies discriminées.

Dans le texte accompagnant la pétition, on peut lire : « Ce n'est désormais plus tolérable que les autorités, les dirigeants se complaisent dans une configuration qui affecte plus de la moitié des TNO. Ce n'est plus supportable d'ignorer les appels à l'aide des collectivités. Et ce n'est plus supportable pour quiconque de garder le silence. »

Au moment de l'impression de notre édition, le nombre de signataires était de 208; l'objectif, 500.

Le 7 juillet, les leadeurs de l'éducation des TNO ont envoyé un communiqué, détaillant leur soutien à cette cause. Ils évoquent notamment l'importance de leur rôle afin que « toutes formes de racisme et d'intolérance » ne se perpétuent pas.

Le ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, R.J. Simpson — présent lors de la marche à Hay River — déclare à ce propos : « J'exhorte tous nos élèves à faire front commun contre le racisme dans leur école, leur collectivité et leur pays. »

Vote en ligne

# La cybersécurité mise en doute

**Un expert en cybersécurité, consulté le 30 juin par le Comité permanent sur les règles et procédures des TNO - constitué de députés - recommande de ne pas inclure le vote électronique à la Loi sur les élections et les référendums des TNO. Du moins, pas avant que des normes claires entourant la cybersécurité de ce mode de scrutin n'aient été établies.**

***Thomas Ethier – IJL – Territoires***

S'il reconnait les bénéfices associés à la possibilité de voter en ligne, le Dr Aleksander Essex, professeur associé en ingénierie de logiciels de la Western University d'Ontario, appréhende que de futures élections qui incluent le mode de scrutin en ligne ne soient discréditées en raison de l'opacité entourant le processus de vote.

« Le vote en ligne est une chose formidable… jusqu'à ce qu'elle ne le soit plus, a résumé Dr Essex. Les gens doivent comprendre que nous n'avons pas nécessairement besoin d'un pirate informatique pour discréditer une élection. Il suffit d'un candidat déclaré perdant, qui remet le résultat en doute, qui ne peut obtenir de preuves suffisantes que le tout a été mené en bonne et due forme, et qui remet l'ensemble du système en question. »

La directrice générale des élections des TNO, Nicole Latour, présentait également ce printemps son Rapport annuel sur l'administration de l'élection générale territoriale de 2019. La directrice s'y montrait favorable au maintien du vote électronique tel qu'offert aux Ténois lors de ces élections. Elle a présenté son rapport devant le Comité permanent des opérations et des procédures le 10 juin.

Une consultation publique doit également avoir lieu cet été.

**Le recomptage compromis**

Au chapitre du vote en ligne, l'expert ne fait actuellement état d'aucun cas de fraude majeure d'élections. Or, vu la nouveauté de ce type de scrutin, les administrateurs d'élections n'auraient qu'une vision limitée des écueils qui pourraient miner de futures élections. Le Dr Essex souligne notamment les enjeux liés à l'utilisation des données transmises par les électeurs, à l'enregistrement des électeurs avant le vote, ou encore, à la crédibilité des résultats aux yeux des candidats.

Par exemple, un recomptage aussi rigoureux que le permettent les bulletins de vote papier ne serait actuellement pas possible avec les bulletins de vote électroniques. « Le recomptage se ferait essentiellement de la même manière que le dépouillement initial, explique Dr Essex; un tel recomptage ne permettrait pas de confirmer ou d'infirmer le résultat d'un vote hors de tout doute. »

Au TNO, les circonscriptions comptent relativement peu d'électeurs et sont particulièrement sujettes aux recomptages. Le député de Frame Lake et président du comité, Kevin O'Reilly, a d'ailleurs souligné avoir lui-même été élu avec une avance de 11 voix aux dernières élections. Ce résultat serré avait fait l'objet d'un dépouillement judiciaire.

**Des tests limités**

À l'heure actuelle, la sécurité des systèmes de vote électronique est vérifiée par ce que l'on appelle des « test d'intrusion », une sorte de piratage volontaire des systèmes visant à en détecter les failles. Comme l'explique Dr Essex, pour assurer l'entière sécurité d'élections, ces tests de ne suffisent pas.

Les tests qui ont été effectués jusqu'à présent pour mettre à l'épreuve les systèmes de vote en ligne seraient similaires à ceux effectués pour les sites de transactions bancaires ou d'achats en ligne. « Une élection est complètement différente, explique Dr Essex. En achetant un produit en ligne, on peut détecter un problème, comme un produit qui n'est pas livré, et en aviser la compagnie. À l'heure actuelle, dans le cadre d'une élection, il est impossible pour l'électeur d'avoir la preuve que son vote a été correctement comptabilisé. »

« Pour sa part, la banque a accès à un ensemble d'informations sur le client. En principe, aucune information personnelle ne devrait être associée à un bulletin de vote, ce qui est le cas dans le cadre du vote électronique. Le simple fait d'avoir votre date de naissance et votre lieu de résidence, par exemple, peut permettre de vous identifier. »

**Où vont les données ?**

De plus, comme l'ajoute souligne Dr Essex, les informations entourant le vote sont transmises à des serveurs. Selon lui, bien que les fournisseurs de services – des compagnies privées – embauchés pour la tenue d'élection garantissent que tous bulletins de vote demeurent secrets, rien ne garantit à l'heure actuelle qu'elles ne revendront pas les données compilées, sous forme de statistiques, comme le font les entreprises de télécommunication.

« Certaines juridictions en Ontario ont tenu des élections sans autres options que le vote électronique. Ainsi, l'électeur qui choisit de ne pas prendre de risque et de ne pas partager ces informations n'aura d'autre choix que de ne pas voter », souligne-t-il.

Les TNO devenaient à l'automne 2019 la première administration publique canadienne à employer le vote électronique dans le cadre d'une élection législative. Aux dernières élections générales, 3,7 % des électeurs ténois ont opté pour ce type de scrutin. Le vote électronique a également été employé ailleurs au Canada, à l'échelle municipale, notamment en Ontario et en Nouvelle-Écosse. L'Île-du-Prince a eu recours à cette méthode dans la cadre d'un référendum.


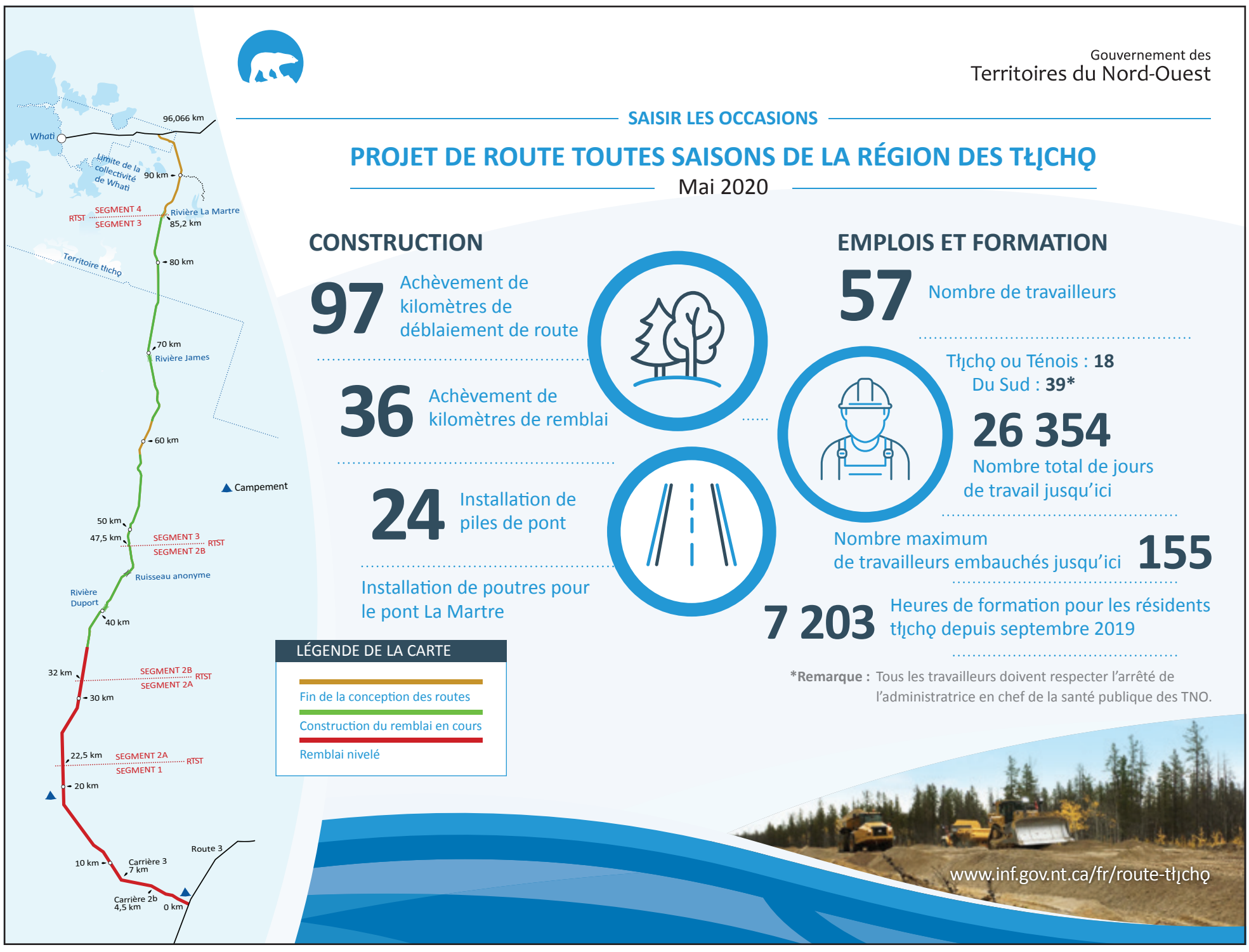

Entrepreneurs en temps de crise

# Transition sereine

**Quelques mois après que de jeunes entrepreneurs ont repris le centre Taïga Yoga, la pandémie les a contraints à transformer leur modèle d'affaires.**

*Cécile Antoine-Meyzonnade*

À Yellowknife, Taïga Yoga a rouvert ses portes ce mois-ci.

Désormais, 10 places au studio sont disponibles pour suivre des cours gratuits tous les jours de la semaine de juillet. Il est également toujours possible de s'inscrire en ligne pour pratiquer chez soi. Pour les plus adeptes, un programme d'entrainement intensif de 200 heures de yoga est proposé jusqu'au 25 juillet.

Cette reprise fait suite à de longues semaines d'adaptation, notamment par le virtuel. Kate Covello a repris le local il y a maintenant un an avec deux partenaires, frères et sœurs, Tyler et Cora Rentmeister. Les trois étaient étudiants, puis professeurs au studio de yoga, installé depuis déjà 10 ans à ce même emplacement, sur la 49e Rue.

À peine 10 mois après l'avoir reprise en main, la salle a été contrainte de fermer ses portes au public, comme tous les commerces de service à la personne.

« Nous avons dû tout ajuster et transformer à cause de la COVID en mars, explique Kate Covello. Ça nous a beaucoup atteints psychologiquement de devoir prendre un tas de décisions importantes. »

Ainsi, loin de vouloir couper entièrement ses liens avec son public, l'équipe Taïga Yoga a dû adapter son mode de fonctionnement afin d'éviter une fermeture définitive.

« C'est souvent par le bouche à oreille que nous nous faisons connaitre, donc il a fallu imaginer comment promouvoir nos activités virtuelles autrement, détaille la yogi. Nous vendons plus que du yoga, nous vendons un service communautaire, les gens viennent se réunir dans le salon, se retrouvent ensemble entre les cours... »

Devoir fermer les portes a été un vrai déchirement. Et surtout, il était nécessaire de répondre à une question simple : comment conserver le contact humain, essentiel pour cette pratique ?

### Transition virtuelle

Dans le studio, le fond de la salle où les enseignants s'installent ressemble désormais à un réel plateau de cinéma.

Projecteurs de deux mètres, triples caméras et micros. Seule au studio pendant la période de fermeture, Kate Covello a investi tout son temps à l'apprentissage de la vidéo et du montage. « J'ai suivi énormément de cours sur YouTube, et je me suis appuyée sur WAMP [Western Artic Moving Pictures]. »

L'organisme à but non lucratif des TNO qui promeut, produit et soutient les producteurs de contenu vidéo est situé de l'autre côté du mur de Taïga Yoga. L'ensemble du matériel professionnel est fourni par eux. « Sans leur aide, ça aurait été impossible », ajoute l'enseignante.

Autre question, le financement. L'entreprise a reçu une aide du ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement et de son Programme d'appui aux entrepreneurs et au développement économique (PAEDE). L'ensemble de l'équipement électronique a été acheté grâce à cette subvention.

« Ce programme est très avantageux parce qu'il permet aux entreprises de s'orienter vers l'avenir, autrement dit, le virtuel », de dire Kate Covello.

### Transition pratique

Un des problèmes majeurs liés aux cours en ligne est la perte du cadre de la pratique : « Un grand nombre d'élèves n'a pas pu continuer parce qu'ils n'avaient pas la possibilité d'être bien installés chez eux, concède Mme Covello. Il faut avoir de l'espace et surtout pouvoir être dans le calme. »

*Kate Covello, co-gérante de la salle Taïga Yoga à Yellowknife. (Crédit photo : Cécile Antoine-Meyzonnade)*

« Par ailleurs, je ne pense pas que l'esprit du yoga soit perdu avec le passage au virtuel, mais davantage la routine de se rendre à la salle », continue-t-elle.

Pour les personnes qui assistent aux cours en ligne, la prof conseille de prévoir, dans la mesure de ses moyens, un endroit particulier dédié à cette activité.

D'après Kate Covello, « beaucoup de parents sur [la plateforme] Zoom ont leurs jeunes enfants à leurs côtés. Ils les installent sur un tapis de yoga avec un jeu calme, et ça fonctionne très bien. »

Point positif, le virtuel permet à des élèves d'autres régions de suivre l'enseignement. « Une de nos toutes nouvelles étudiantes vient de Gjoa Haven [un hameau au Nunavut], ce qui est vraiment génial », se réjouit la gérante.

Une Française, anciennement installée dans la capitale des TNO, a également participé aux cours depuis l'Hexagone pendant le confinement.

Aujourd'hui, si la salle de yoga est désormais ouverte, il est inconcevable pour Kate Covello de se séparer du virtuel. « Ça a été beaucoup d'investissement financier et personnel et les opportunités sont infinies en ligne. »

*« Je ne pense pas que l'esprit du yoga soit perdu avec le passage au virtuel, mais davantage la routine de se rendre à la salle », estime Kate Covello. (Crédit photo : Cécile Antoine-Meyzonnade)*

# En file pour le marché fermier

*Cécile Antoine-Meyzonnade*

Premier jour de la saison maraichère. Mardi 7 juillet à 17 h 15, la cloche a retenti au parc Somba K'e de Yellowknife.

Cette année, le marché fermier, créé en 2013, doit s'adapter aux mesures de sécurité liées à la pandémie. Le site est encadré par les organisateurs, masques et gel hydroalcoolique à l'appui.

« Il y a 15 vendeurs aujourd'hui, mais au total sur la saison, ils sont environ 30, explique l'une des cinq organisatrices, Julie Downes. C'est un peu compliqué pour nous d'installer une barrière entre le vendeur et le client, mais on essaye de s'assurer que tout le monde a un masque. »

À l'entrée, la foule est au rendez-vous. Une file s'étend au-delà de la mairie, prête à attendre, malgré les quelques gouttes de pluie. Seules 75 personnes peuvent parcourir le site à la fois, et chacun est encouragé à « acheter sans trainer ». Les tables de piqueniques ont d'ailleurs été enlevées pour l'occasion.

« On s'adapte aux conditions existantes, c'est notre premier marché et les vendeurs sont enthousiastes », confie Lise Picard, également organisatrice.

*(Crédit photo : Cécile Antoine-Meyzonnade)*

*Aminata Konaté est présente au Marché fermier pour la seconde année consécutive. (Crédit photo : Cécile Antoine-Meyzonnade)*

Chaque plat est cuisiné à l'avance, congelé ou froid. « Éventuellement, on espère à l'avenir pouvoir avoir des préparations sur place », continue Mme Picard.

Autre nouvelle spécificité, la visite est à sens unique. Des flèches jaunes au sol indiquent la direction à suivre. « Ça demeure un parc public, on ne peut pas tout bloquer, admet Lise Picard. Mais, nous allons avoir une réunion pour voir ce qui a marché ou non. »

Aminata Konaté tient un kiosque de nourriture africaine pour la seconde année consécutive.

« J'ai essayé de faire des plats surgelés pour aller plus vite, pour éviter que les gens restent trop longtemps sur le stand », de dire la vendeuse masquée.

« Je me suis posée la question de participer cette année, j'ai fait un sondage pour savoir si les gens aimeraient acheter des plats surgelés et ça leur était égal. »

Pour Étienne Croteau, restaurateur et fondateur du tout nouveau Boreal Flavour, « ça ne sera pas un marché fermier comme on a connu ».

« C'est limitatif, les autres années, on vendait des spécialités chaudes que les gens ne mangent jamais [...], mais ça reste le fun. »

Appel aux idées

Trouvez le nom de la nouvelle entité qui regroupera L'Aquilon et Radio Taïga

Remplissez le formulaire sur Aquilon.nt.ca et radiotaiga.com

À GAGNER

DEUX CARTES VISA PRÉPAYÉES D'UNE VALEUR DE 150$ ET 50$

Date limite de participation 14 juillet 23h59 HAR

L'aquilon

Radio Taïga CIVR 103,5 FM

TERRITOIRES DU NORD-OUEST
ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

L'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest lance un appel de candidatures pour les charges publiques suivantes :

Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée
Directeur général de la Commission des droits de la personne des TNO
Commissaire aux langues officielles

**La date limite de réception des candidatures est le 31 juillet 2020 à 17 h.**

Pour en savoir plus sur l'expérience et les qualifications requises, ainsi que sur la manière de présenter votre candidature, consultez ce lien :

**https://www.ntassembly.ca/fr/news/appel-de-candidatures**

NTASSEMBLY.CA/FR

*(Crédit photos : Cécile Antoine-Meyzonnade)*

Gouvernement des
Territoires du Nord-Ouest

**INFORMATION SUR LA COVID-19**

## DES QUESTIONS OU DES PRÉOCCUPATIONS SUR LA COVID-19 AUX TNO?

**Information et questions d'ordre général sur la COVID-19 et la réponse du GTNO**

**Composez le 8-1-1** (ligne accessible aux TNO de 8 h à 20 h, tous les jours)
Écrivez à l'adresse **covid@gov.nt.ca**

**Symptômes bénins**

Répondez aux questions de **l'Outil d'auto-évaluation** en ligne pour la COVID-19
Communiquez avec votre **service de santé publique** ou **votre centre de santé local**
**Composez le 8-1-1** (si vous avez besoin d'aide pour accéder à cette information)

**Symptômes graves (difficulté à respirer)**

**Composez le 9-1-1**

**Plaintes ou questions sur l'application de la loi 24 heures sur 24, 7 jours par semaine**

**Composez le 1-833-378-8297** (la ligne Protégeons les TNO est accessible en tout temps aux gens à l'intérieur et à l'extérieur des TNO)
Écrivez à l'adresse **protectnwt@gov.nt.ca**

**Questions pour la Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs (CSTIT)**

Écrivez à l'adresse **covid-19@wscc.nt.ca**

**www.gov.nt.ca/covid-19/fr**

# LAURÉATS 2020

## DES PRIX D'EXCELLENCE DE LA PRESSE FRANCOPHONE

APF Association de la presse francophone

Crédit photo : Alex Boyer

## PRIX D'EXCELLENCE

PRIX D'EXCELLENCE POUR L'ARTICLE D'ACTUALITÉ DE L'ANNÉE
**ACADIE NOUVELLE**
(NOUVEAU-BRUNSWICK)

PRIX D'EXCELLENCE POUR L'ARTICLE « ARTS ET CULTURE » DE L'ANNÉE
**L'EAU VIVE**
(SASKATCHEWAN)

PRIX D'EXCELLENCE POUR L'ARTICLE COMMUNAUTAIRE DE L'ANNÉE
**AGRICOM**
(ONTARIO)
**LE GABOTEUR**
(TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR)

PRIX D'EXCELLENCE POUR L'ÉDITORIAL DE L'ANNÉE
**LA LIBERTÉ**
(MANITOBA)

PRIX D'EXCELLENCE POUR LA « UNE » DE L'ANNÉE
**L'EAU VIVE**
(SASKATCHEWAN)

PRIX D'EXCELLENCE POUR LA PHOTOGRAPHIE DE L'ANNÉE
**LE VOYAGEUR**
(NORD DE L'ONTARIO)

PRIX D'EXCELLENCE POUR L'ANNONCE CONÇUE « MAISON » DE L'ANNÉE
**LA LIBERTÉ**
(MANITOBA)

PRIX D'EXCELLENCE POUR LE CAHIER SPÉCIAL DE L'ANNÉE
**LA VOIX ACADIENNE**
(ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD)

PRIX D'EXCELLENCE POUR LE PROJET SPÉCIAL DE L'ANNÉE
**LE GABOTEUR**
(TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR)

PRIX D'EXCELLENCE POUR LA MEILLEURE PRÉSENCE NUMÉRIQUE
**ACADIE NOUVELLE**
(NOUVEAU-BRUNSWICK)

## PRIX D'EXCELLENCE GÉNÉRALE

PRIX D'EXCELLENCE GÉNÉRALE POUR LE JOURNAL DE L'ANNÉE
**L'EAU VIVE**
(SASKATCHEWAN)

PRIX D'EXCELLENCE ANTIDOTE POUR LA QUALITÉ DU FRANÇAIS
**L'EXPRESS**
(TORONTO)

PRIX D'EXCELLENCE GÉNÉRALE POUR LA QUALITÉ GRAPHIQUE DU JOURNAL
**LE DROIT**
(OTTAWA)

PRIX D'EXCELLENCE GÉNÉRALE POUR LA RÉDACTION JOURNALISTIQUE
**L'AURORE BORÉALE**
(YUKON)

Jamesie Fournier

*L'auteur inuk Jamesie Fournier est une figure incontournable de la scène littéraire inuite au Canada.*

# L'émergence de la littérature inuite au Canada

**L'émergence récente de la littérature inuite est profondément marquée par la tradition orale et exprime une volonté de transmission aux générations futures.**

*Nelly Guidici*

Les récits écrits par les explorateurs, les missionnaires et les aventuriers ont façonné la conception occidentale de l'Arctique et des Inuits depuis plusieurs siècles. Cependant, la littérature inuite est « d'un point de vue littéraire un cas fascinant et extrêmement complexe de l'époque contemporaine », selon Daniel Chartier, professeur à l'Université du Québec à Montréal et membre du laboratoire international de recherche sur l'imaginaire du Nord, de l'hiver et de l'Arctique.

## Une littérature sous plusieurs formes

La littérature inuite est enracinée dans le monde circumpolaire et permet de découvrir la culture de l'intérieur à travers le regard et la pensée des habitants de l'Arctique. Profondément ancrée dans sa réalité régionale (Nunavut, Nunavik ou encore Groenland), elle présente un fond culturel millénaire extrêmement important qui apporte toute sa cohésion à cette littérature.

« Les contes sur les changements climatiques prennent appui sur des notions de Nuna et Sila qui sont très importantes dans la pensée inuite et qui relèvent du lien de la personne au territoire, au temps et aux esprits », indique M. Chartier lors d'une conférence.

Le nombre d'oeuvres publiées est encore à ce jour restreint, mais cette littérature a trouvé d'autres moyens de diffusion, notamment sur Internet.

« Elle prend forme à plusieurs endroits ce qui est inhabituel dans une cohabitation et une utilisation croisée des langues », précise le professeur.

Que ce soit en inuktut, en anglais ou en français, les écrits permettent d'exprimer un récit de vie, des mythes traditionnels ou une prise de parole politique dans un contexte de résilience linguistique. Ainsi Sheila Watt-Cloutier explique son combat pour protéger l'Arctique et la culture inuite des effets du réchauffement climatique. Écrit et publié en anglais en 2015, *Le Droit au froid* a été traduit en français et publié aux éditions Écosociété en 2019.

## Jamesie Fournier, un auteur qui célèbre la culture inuite

Originaire de Yellowknife, l'auteur inuk Jamesie Fournier est devenu une figure incontournable de la scène littéraire inuite. Son récit intitulé «The Bird » a été nommé finaliste du prix Sally Manning en 2018. Cette distinction est décernée chaque année et a pour but de saluer et reconnaître la diversité des voix autochtones du Nord. Participant de la dernière édition du festival littéraire de Yellowknife NorthWords, l'auteur aime explorer la spiritualité inuite afin de se reconnecter à sa culture à travers son écriture.

« Je ressens un sentiment d'appartenance et ça me parle. Je me sens inspiré par ces histoires qui se tordent, se transforment et qui ne demandent qu'à être publiées. » explique-t-il lors d'une entrevue.

La littérature a toujours fait parti de la vie de M. Fournier qui, tout petit, écoutait les histoires que ses parents lui racontaient. Puis il se lance dans le processus de création en noircissant ses cahiers d'écolier de poèmes. En 2012, il participe pour la première fois au concours d'écriture de « NorthWords ». Avec l'aide de l'un de ses professeurs, il apporte des corrections à son récit et est sélectionné: «C'était irréel, se remémore-t-il, et j'ai pensé à ce moment-là qu'il y avait de la place pour moi [en tant qu'auteur].»

## Décoloniser par l'écriture

La littérature inuite fait preuve d'une grande faculté d'adaptation par les moyens de publication et de diffusion. Inhabit Media en est un exemple. Créé en 2006 à Iqaluit, cet organisme est né du besoin, pour les enfants du Nunavut, de voir leur culture représentée avec précision dans les livres qu'ils lisent à l'école.

Depuis les 10 dernières années, une collaboration a été mise en place avec les aînés et les conteurs de tout l'Arctique canadien afin de veiller à ce que l'histoire orale inuite soit enregistrée et ne soit pas perdue pour les générations futures. Ainsi les auteurs, les conteurs et les artistes illustrateurs donnent vie à la mythologie inuite et aux connaissances traditionnelles d'une façon accessible aux lecteurs familiers ou non de la culture et des traditions.

Jamesie Fournier met en valeur la résilience et l'aspect invincible de sa culture qui fait partie selon lui d'un processus de réhabilitation dans le contexte de réconciliation: « La colonisation nous a laissé de grands traumatismes. Mais ces traumatismes sont toujours présents et restent ancrés en nous. Nous nous dissocions et sommes déchirés. Ainsi, tout acte d'aimer et de s'accepter est intrinsèquement décolonial », conclut-il.

# Le camouflet du Canada à l'ONU ne nuira pas à la diplomatie arctique

**Les enjeux de l'Arctique ne se discutent pas au Conseil de sécurité de l'ONU.**

*Nelly Guidici*

Le 17 juin dernier, le Canada n'a pas réussi à revenir au sein du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies. Arrivé en troisième position derrière la Norvège et l'Irlande, le Canada a été membre non permanent du Conseil de sécurité de 1999 à 2000.

Le Conseil de sécurité a pour fonction de maintenir la paix et la sécurité internationales en prenant des mesures collectives en vue de prévenir et d'écarter les menaces à la paix, peut-on lire dans l'article 1 de la Charte des Nations Unies.

Dans une allocution du 18 juin 2020, le premier ministre Justin Trudeau a rappelé que ce siège au Conseil de sécurité n'était pas une fin en soi, mais plutôt un moyen de faire entendre la voix du Canada sur la scène internationale : « Aujourd'hui, la coopération mondiale est essentielle pour relever les grands défis de notre époque qui ne connaissent pas de frontière. On doit travailler avec des partenaires si on veut relancer l'économie et lutter contre les changements climatiques. »

Or il semble que les enjeux liés à l'Arctique se jouent ailleurs qu'au Conseil de sécurité de l'ONU. « Je ne crois pas qu'il y ait une connexion très forte entre ce siège et l'Arctique, compte tenu du faible rôle que jouerait le Conseil sur les enjeux arctiques », résume le directeur de l'Observatoire de la Politique et la Sécurité de l'Arctique, Mathieu Landriault. Sur la scène internationale, les dossiers liés à l'Arctique sont davantage discutés lors des rencontres de la COP 21, qui a donné lieu à l'Accord de Paris sur le climat en 2015. Il s'agit du premier accord considéré comme universel et traitant du changement climatique et proposant des mesures pour ralentir le phénomène. M. Landriault estime aussi que le Conseil circumpolaire inuit , organisme panarctique qui réunit les voix des Inuits du Canada, de l'Alaska, du Groenland et du Chukotka, a une résonance sur la scène internationale.

Suioy, Wikimedia Commons

*Carte des états membres du Conseil de l'Arctique (en bleu foncé) et des états observateurs (en bleu clair).Le Conseil est le principal forum international consacré aux enjeux circumpolaires.*

Gouvernement des
Territoires du Nord-Ouest

## Appel de déclarations d'intérêt pour le

## GROUPE CONSULTATIF SUR LE MIEUX-ÊTRE PSYCHOLOGIQUE ET LE TRAITEMENT DES DÉPENDANCES

***Avez-vous surmonté un problème de santé mentale ou de dépendance, ou êtes-vous aux prises avec un tel problème maintenant? Souhaitez-vous faire bénéficier votre expérience à autrui?***

Le ministère de la Santé et des Services sociaux invite les **membres du public intéressés** à présenter leur candidature pour siéger à titre de membre du Groupe consultatif sur le mieux-être psychologique et le traitement des dépendances (MPTD) des TNO. Le groupe consultatif est composé d'un responsable de groupe et d'un maximum de huit membres réguliers, nommés par le sous-ministre de la Santé et des Services sociaux. Le responsable de groupe est nommé pour un mandat de deux ans, et les membres réguliers, pour un mandat d'un an, avec possibilité de renouvellement pour chacun.

**Contexte**
En juin 2019, le ministère de la Santé et des Services sociaux a rendu public son Plan d'action sur le mieux-être psychologique et le traitement des dépendances, qui prévoit la création d'un groupe consultatif aux TNO. Cette mesure découle de l'engagement d'entretenir un dialogue continu avec les Ténois afin de leur fournir des soins de mieux-être psychologique et de traitement des dépendances appropriés et efficaces. Ce groupe ne remplacera pas toutes les autres activités d'échanges avec le public, mais c'est un moyen pour les résidents des TNO de continuer à se faire entendre et à influencer les projets, les politiques, les programmes et les autres activités du Ministère.

Les représentants qui siègent au groupe consultatif recevront des honoraires pour leur participation, conformément aux taux établis par le GTNO.

**Connaissances, compétences et capacités**
- Entregent et capacité à travailler au sein d'une équipe.
- Solides capacités d'écoute et de communication.
- Connaissance et expérience des enjeux liés à la santé mentale et aux dépendances (expérience personnelle ou en tant qu'aidant naturel).
- Solides compétences décisionnelles et analytiques permettant de faire preuve d'objectivité et de discernement.

**Exigences**
- Les candidats doivent avoir vécu ou vivre une expérience ayant trait au mieux-être psychologique et au traitement des dépendances :
  - Les candidats doivent avoir surmonté un problème de santé mentale ou être aux prises avec ce genre de problème, et doivent avoir reçu des services de santé mentale;
  - Les candidats doivent avoir surmonté un problème de dépendance ou être aux prises avec ce genre de problème, et doivent avoir reçu des services relatifs au traitement des dépendances;
  - Les candidats doivent avoir soutenu ou sont en train de soutenir un proche (ami ou membre de la famille) aux prises avec un problème de santé mentale ou de dépendance.
- Souplesse et volonté de se déplacer pour assister à des réunions annuelles ou à des séances de formation.
- Capacité à participer à des réunions avec le Groupe consultatif MPTD par téléphone, par webinaire ou de toute autre façon, selon les besoins.

**Atouts**
- Formation professionnelle ou expérience pertinente en mieux-être psychologique, en traitement des dépendances ou dans tout autre domaine connexe.
- Connaissance des collectivités et des services et des soutiens en mieux-être psychologique et en traitement des dépendances offerts aux TNO.
- Expérience préalable en prise de décisions en groupe et en conseil ou expérience en comité.

Inscrivez sur votre dossier de mise en candidature la mention « Groupe consultatif sur le mieux-être psychologique et le traitement des dépendances des Territoires du Nord-Ouest » et indiquez clairement si vous présentez votre demande pour occuper le poste de membre principal ou de représentant de groupe.

**Veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ indiquant votre expérience, accompagné de références, avant le 31 juillet à 15 h à l'adresse suivante :**

Ministère de la Santé et des Services sociaux
Division du mieux-être psychologique et du traitement des dépendances
Immeuble Tatsaotı̨ne, 6e étage
C. P. 1320
5015, 49e Rue, Yellowknife NT X1A 2L9
Adresse courriel : mha@gov.nt.ca
Télécopieur : 867-873-7706

*Veuillez noter que nous communiquerons seulement avec les personnes sélectionnées pour un entretien. La composition du conseil respectera la diversité et l'équilibre entre les sexes.*

**www.hss.gov.nt.ca/fr**

CONSULTEZ AQUILON.NT.CA

## Les écoles catholiques de Yellowknife sollicitent des candidatures pour pourvoir les postes suivants :

**Enseignant d'anglais (ELA)**

**Enseignant en arts culinaires**

**Aides-enseignants**

**Enseignant au primaire**

**Enseignant et aide à l'alphabétisme (emploi partagé à mi-temps)**

Pour obtenir une description complète des compétences nécessaires, consultez la section des offres d'emploi de notre site Web au **www.ycs.nt.ca.**

Gouvernement des
Territoires du Nord-Ouest

## DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT

**Le Comité d'aide aux victimes conseille le ministre de la Justice pour l'élaboration de politiques sur la prestation de services aux victimes d'actes criminels, et formule des recommandations pour la distribution du Fonds d'aide aux victimes.**

**Des postes sont actuellement à pourvoir pour de nouveaux membres du comité.**

La *Loi sur les victimes d'actes criminels* établit le Comité d'aide aux victimes et prévoit la nomination de membres du Comité et la désignation du président. La durée du mandat est de trois années et les membres du Comité sont chargés :
- de faire la promotion de services aux victimes;
- de collaborer pour élaborer des programmes de services aux victimes;
- d'examiner les demandes de financement au titre du Fonds d'aide aux victimes, et de proposer des recommandations à ce sujet;
- de passer en revue les services et les projets financés par le Fonds;
- de produire un rapport annuel sur les activités du Comité;
- de formuler des recommandations sur l'élaboration de politiques soutenant les services aux victimes.

Le ministère de la Justice et la Division des programmes de justice communautaire et du maintien de l'ordre invitent tout membre de la collectivité qui souhaite promouvoir le traitement des victimes fondé sur la courtoisie et la compassion à envoyer son curriculum vitæ et une lettre de motivation d'ici **le 13 juillet 2020 aux coordonnées suivantes :**

**Gestionnaire de programmes de justice communautaire**
**Division des programmes de justice communautaire et du maintien de l'ordre**

**Présentations par courriel :**
victimservices@gov.nt.ca

**Présentations par courrier :**
Services aux victimes, ministère de la Justice
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9

**www.gov.nt.c/fr**

Industrie minière

# La Chine achète l'or du Nunavut

**Toutes les ententes sur les redevances, l'emploi et la formation resteraient valides.**

***Denis Lord, IJL – Territoires***

Les actionnaires de TMAC Resources, qui possédaient la mine d'or de Hope Bay, au Nunavut, ont appuyé à 97 % la vente de leur compagnie à la société d'État chinoise Shandong Gold, le 26 juin dernier, pour une valeur de 149 millions $ US.

Newmont Corporation et Resource Capital Funds possédaient un peu plus de la moitié des actions de TMAC.

La Cour supérieure de l'Ontario aurait approuvé la transaction fin juin, mais elle doit encore être validée par le gouvernement canadien en vertu de la *Loi sur investissement Canada*.

Selon le sous-directeur du Centre for Advancing Canada's Interests Abroad, Jonathan Miller, cité dans un article du *Globe and Mail*, la probabilité que le Canada bloque la transaction est très élevée.

Selon un communiqué de TMAC, toutefois, la transaction devrait être conclue au dernier trimestre de 2020.

**Un potentiel inexploité**

La mine de Hope Bay, qui emploie habituellement 345 personnes, est constituée des secteurs Doris, Madrid et Boston. Le premier a commencé à produire de l'or en 2017, mais les deux autres ne sont pas encore en exploitation.

« L'équipe de TMAC a eu beaucoup de succès pour identifier le gisement et construire la mine, observe le directeur de la Chambre des mines des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, Tom Hoefer. Cependant, dès le départ, ils ont eu des difficultés pour récupérer l'or dans les secteurs où il y en avait le plus [...], ce qui signifie qu'ils perdaient des profits. Je crois que la mine a maintenant besoin d'un remodelage de l'usine de traitement pour améliorer l'extraction, mais TMAC n'avait pas l'argent pour ça. De là la vente à quelqu'un qui a les moyens. »

Selon le site d'information économique Investopedia, Shandong Gold Mining fait partie des 40 minières les plus importantes au niveau mondial.

**Les accords seraient respectés**

En 2015, TMAC a conclu diverses ententes avec l'Association inuite de Kitikmeot (AIK), la région administrative du Nunavut où se trouve la mine, et avec Nunavut Tungavik Inc (NTI), qui veille au respect de l'Accord du Nunavut.

Ces ententes portent notamment sur l'augmentation des emplois attribués aux Inuits, sur l'investissement dans la formation pour les employés inuits, sur l'environnement, sur les redevances et sur les contrats d'affaires avec les firmes locales.

Un document de TMAC daté du 28 mai stipule qu'il n'y aura aucune rupture des ententes conclues avec l'AIK et NTI et que tous les contrats demeurent valides.

Shandong Gold Mining s'est aussi engagée à compléter l'étude de faisabilité sur l'expansion de l'extraction et de la transformation à Hope Bay et à les financer.

Selon Pierre-Louis Têtu, qui a fait sa thèse de doctorat sur les stratégies des entreprises chinoises dans l'Arctique, celles-ci ont appris de leurs erreurs passées et démontrent plus de respect pour les populations des pays où elles s'installent. « Ce n'est pas payant pour une mine d'avoir des conflits avec une communauté », souligne-t-il. Avec tous ses moyens, note M. Têtu, l'entreprise peut combler le manque d'investissements fédéraux dans le Nord. Mais étant donné ses liens étroits avec le gouvernement chinois, le Canada se doit d'observer attentivement la situation.

La Chambre des Mines des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut attend d'en savoir davantage sur le respect des ententes avant de prendre position. « Nous sommes favorables à la poursuite des activités de la mine et à maximiser les opportunités et les bénéfices pour les Inuits, pour les gens du Nord et pour les Canadiens», précise toutefois M. Hoefer.

**L'or pour internationaliser le yuan**

Selon le président directeur général de la firme de consultation en intelligence et en stratégie géopolitiques Cercius, Alex Payette, l'acquisition de la mine n'a rien à voir à court terme avec un positionnement stratégique dans l'Arctique, mais plutôt avec la volonté des dirigeants chinois de faire du yuan une devise de référence internationale indépendante du dollar américain dans un contexte de rivalité internationale.

M. Payette rappelle que, il y a moins d'un

*(Crédit photo : Timkal, Wikimedia Commons)*

mois, Shandong Gold Mining a aussi acquis l'australienne Cardinal Resources, qui possède une mine d'or au Ghana.

« Le Parti communiste [...] voudrait éventuellement se découpler du dollar américain, explique M. Payette. [...] Il lui faut accumuler des réserves d'or massives afin de pouvoir dire que le yuan est aussi assuré par une réserve d'or comme d'autres pays. »

Dans une moindre mesure, la stratégie peut aussi être motivée par la nécessité de combler la disparition d'une certaine quantité d'or de sa réserve, qui aurait été remplacée par des alliages de cuivre.

« Ce qui attire les Chinois, considère Pierre-Louis Têtu, c'est un endroit stable et sécuritaire et la qualité de la ressource. » Il ajoute que les transports liés à une mine d'or ayant généralement lieu par avion, l'exploitation de Hope Bay ne devrait pas accroitre le trafic maritime.

***Oscar Aguirre***

Joseph Haydn nait en 1732 dans le village Rohrau sur le territoire du Saint-Empire romain germanique, situé entre Vienne et Bratislava, près du fleuve Danube, gouverné par la maison de Hasbourg. Il nait dans une famille qui aime la musique folklorique. Son père, Mathias, charron, ne savait pas écrire ni lire la musique, mais il était un excellent harpiste jouant dans les soirées après son travail, et il animait les fêtes du village. Lorsqu'il a six ans, Joseph Haydn démange chez Johann Mathias Franck, qui est professeur et directeur de la chorale à l'école de Hainburg. Il reste avec lui pendant trois années en participant à sa chorale et apprenant à jouer le violon. En 1740, arrive au village Georg Reuter, compositeur reconnu a Vienne qui est maitre de chapelle de la cathédrale Saint-Étienne, et qui est venu à Hainburg pour l'entendre chanter et l'emmener à Vienne pour qu'il fasse partie du chœur de la cathédrale.

La cathédrale Saint-Étienne de Vienne, construite entre 1135 et 1365, est l'une des plus grandes et des plus importantes d'Europe. Ses colonnes massives d'environ 120 mètres de hauteur supportent ses voûtes où résonnent les chants polyphoniques et leurs accompagnements instrumentaux qui, de 1738 à 1751, sont dirigés par Georg Reuter. Le groupe est composé par un chœur de cinq enfants qui chantent en tessiture de soprano, de douze adultes distribués en voix basses, ténors et contre-ténors, accompagnés de douze instrumentistes qui jouent les cordes en étant appuyés par la ligne basse ou basse continue de l'orgue. Tous les musiciens habitent à côté de la cathédrale et forment une école de musique. C'est là que le frère de Joseph Haydn, Michael, arrive et qu'il étudie le chant, le violon et le clavicorde jusqu'à l'âge de dix-huit ans. Il deviendra aussi un des meilleurs compositeurs de la période classique.

À partir de ce moment, Haydn commence une nouvelle période de sa vie : il développe ses habiletés de musicien indépendant et en donne des leçons privées de clavecin. Il joue des sérénades et accompagne les enterrements et autres cérémonies pour lesquelles il est demandé. Cette activité se poursuit jusqu'à ce qu'il rencontre le poète et librettiste Pietro Metastasio, qui devient son voisin et avec qui il partage son enthousiasme pour la création musicale et littéraire. C'est cette amitié qui lui permettra de rencontrer le compositeur Nicola Porpora.

---

L'auteur anime habituellement *Trésor de la musique classique* à 21 h, la diffusion de ce programme est actuellement en pause sur Radiotaiga.com.

Agriculture

# Virage vert pour l'ancien Club de curling de Fort Providence

**L'ancien club de curling de Fort Providence a radicalement changé de vocation et s'est transformé cette année en serre communautaire quatre saisons. L'initiative menée par le groupe Northern Loco a entamé ses activités pour sa première saison.**

*Karine Lavoie, IJL – APF – Territoires*

Après deux années de planification, Northern Loco, une organisation autochtone de développement communautaire, a réussi à transformer l'ancien Club de curling de Fort Providence en serre communautaire quatre saisons. Au-delà de l'apport en nourriture que fournira les plantations, l'aspect social procuré par la mise en place de ce projet est également un aspect important à relever.

### Des gens impliqués pour assurer la réussite du projet

Pour la première année d'opération, divers légumes et fines herbes ont été plantés. Les membres de la communauté ont d'ailleurs répondu présents pour procéder au travail entourant le démarrage des activités de la serre. « Ce sont environ vingt membres de la communauté qui se sont portés volontaires pour planifier et préparer les plantations. Un club de jardinage de douze membres aidera aussi à l'entretien », indique Jason Collard, coordonnateur de projets pour Northern Loco. À cette équipe vient également s'ajouter un jardinier en chef qui travaille à temps partiel.

Cette année, la population aura ainsi accès à des pommes de terre, des betteraves, des carottes, des ognons, du brocoli, des pois, des haricots, du chou, de l'ail ainsi qu'à du basilic. En plus de l'espace extérieur, les installations se composent également de bacs de culture de sol ainsi que d'un système ZipGrow pour une culture hydroponique pour les légumes-feuilles.

### Bien plus que des légumes à récolter

Selon Monsieur Collard, le développement d'un jardin communautaire vise l'atteinte de trois objectifs principaux. « Le premier est de créer une activité prosociale pour les membres de la communauté, le second est de venir renforcer les capacités locales dans le secteur agricole et le dernier vise à commencer à aborder les problèmes de sécurité alimentaire dans notre communauté », affirme-t-il.

Aucune récolte n'a eu lieu pour le moment, mais lorsque cela sera fait, tous les produits seront remis gratuitement aux membres de la communauté. La population a d'ailleurs très bien accueilli l'initiative. « La réaction de la communauté a été extrêmement positive », s'enthousiasme Jason Collard.

Chad Bonnetrouge a participé aux travaux de réalisation de la serre. Pour lui, ce projet est important pour Fort Providence. « Je pense que la serre est incroyable pour notre communauté », affirme-t-il. Il voit à travers cette initiative les avantages que cela apportera au niveau des liens dans la population. « Normalement, les rassemblements sociaux en ville sont limités aux grands événements et aux vacances, mais avoir ce jardin communautaire donne aux gens l'occasion de se réunir et de socialiser plus souvent », explique-t-il.

*La nouvelle serre de Fort Providenc pourra produire des légumes à l'année. (Crédit Photo : Jason Collard)*

### Du financement nécessaire et apprécié

Le fait que la culture se fera tout au cours de l'année pose tout de même un défi de taille. « Pour que la serre soit ouverte pendant les quatre saisons, nous aurons besoin de chaleur », précise Jason Collard. « Le défi sera le cout élevé du chauffage dans le Nord. » L'administration municipale de Fort Providence s'est ainsi engagée à ce niveau pour fournir le loyer de la serre ainsi que d'assurer les couts reliés à l'électricité.

En plus de cette aide financière, les fonds nécessaires pour le projet de la serre communautaire quatre saisons proviennent de Northern Loco, du ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest ainsi que de la Première nation Deh Gah Got'îê.

## MOTS CROISÉS

N° 662

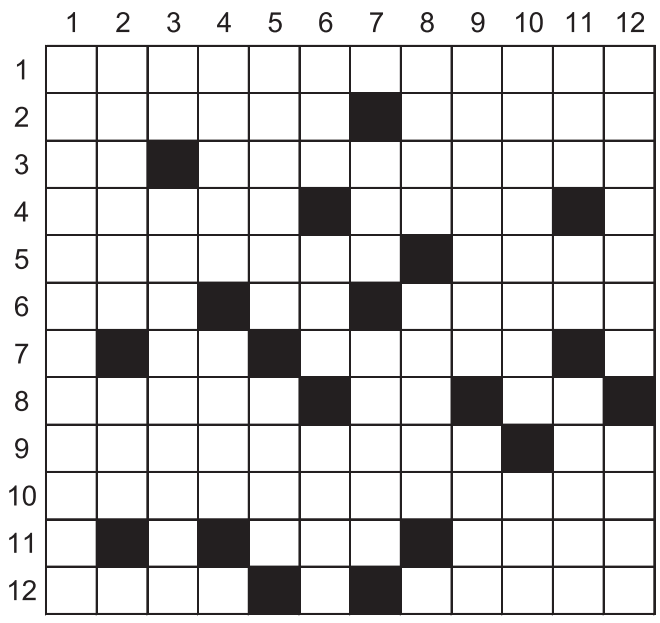

**HORIZONTALEMENT**

1. Bégaiement.
2. Exprime la douleur – Habitude.
3. Vieux do – Mettre en mouvement.
4. Mauvais cheval – Lagune.
5. Ville suisse – Refuge.
6. Colère – Obtenu – Promenade.
7. Platine – Assaisonnai.
8. Altérer – Article espagnol – Rubidium.
9. Relatives à l'urine – Douze mois.
10. En kayak, pratique de retournement intégral.
11. Poème narratif – Paré.
12. Vrai – Fleurets.

**VERTICALEMENT**

1. Personne qui voyage beaucoup.
2. Alentour – Jonction du poitrail et des membres antérieurs du cheval.
3. Mesure chinoise – Incrédule.
4. Indifférent – Très mince.
5. Perte de substance de la peau – Voie.
6. Premier jour de l'année vietnamienne – Dévêtus – Chef religieux musulman.
7. Terre entourée d'eau – Ventilai.
8. Agitation – Domaine héréditaire.
9. Représentation symbolique de l'univers – Arrêt.
10. Donner de la dignité – Mesure agraire.
11. Conteste – Note de musique – Pénitencier.
12. Tanière – Issues de.

RÉPONSE DU N° 662

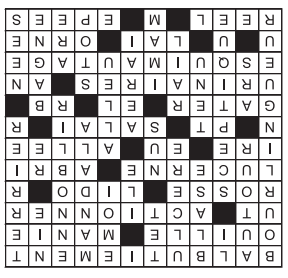

## SUDOKU

JEU N° 666

NIVEAU : FACILE

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 5 | 8 | 7 | | 4 | 6 | | 3 |
| 7 | 6 | | 3 | 5 | | 1 | | |
| 3 | | | | | | 7 | 4 | |
| 6 | | 2 | 5 | | 1 | | | 7 |
| | 9 | 3 | 2 | | | | 1 | |
| | | | 8 | | 3 | | | 6 |
| 8 | | | 1 | 3 | | 4 | | |
| 4 | | 6 | | | | 2 | | |
| | 2 | 1 | | 6 | 5 | | | |

### RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU N° 666

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 9 | 2 | 1 | 4 | 6 | 5 | 3 | 7 | 8 |
| 4 | 3 | 6 | 9 | 8 | 7 | 2 | 5 | 1 |
| 8 | 7 | 9 | 3 | 2 | 1 | 5 | 6 | 4 |
| 1 | 4 | 7 | 8 | 9 | 3 | 6 | 2 | 5 |
| 5 | 9 | 3 | 2 | 7 | 6 | 8 | 1 | 4 |
| 6 | 8 | 2 | 5 | 4 | 9 | 1 | 3 | 7 |
| 3 | 1 | 9 | 6 | 5 | 4 | 7 | 8 | 2 |
| 7 | 6 | 4 | 1 | 3 | 8 | 9 | 4 | 6 |
| 2 | 5 | 8 | 7 | 1 | 2 | 4 | 9 | 3 |